

Session d'hiver 2018

Compte-rendu de la réunion de concertation

Note : ce compte-rendu est émis par la Commission éducation et culture et n'engage que celle-ci

Date : lundi 22 janvier 2018

Lieu : Agora, salle G03

Intervenants :

- Anna Rurka, présidente de la Conférence des OING
- Claude Vivier Le Got, présidente de la Commission éducation et culture
- Julianne Lagadec, vice-présidente de la Commission éducation et culture
- Thierry Matthieu, président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux
- Simon Matthijssen, président de la Commission droits humains
- Gerhard Ermischer, vice-président de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

I. PREMIERE PARTIE OFFICIELLE	2
1) PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE	2
2) PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMISSION DEMOCRATIE, COHESION SOCIALE ET ENJEUX MONDIAUX	4
3) PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMISSION DROITS HUMAINS.....	4
4) INTERACTION AVEC LES REPRESENTANTS DES OING	5
<i>Trois perspectives incontournables : la jeunesse, la migration et le genre</i>	<i>5</i>
<i>Intégration du travail de la Conférence aux projets du Conseil de l'Europe</i>	<i>5</i>
<i>Groupes de travail transversaux.....</i>	<i>5</i>
<i>Charte sociale européenne.....</i>	<i>5</i>
<i>Feuilles de route</i>	<i>5</i>
<i>Réactivité.....</i>	<i>6</i>
II. TRAVAIL EN PETIT COMITE DE LA COMMISSION EDUCATION ET CULTURE	6
III. CONCLUSION EN PLENIERE	8

I. Première partie officielle

Madame *Anna Rurka* a ouvert la réunion en présentant ses vœux aux OING tant sur le plan individuel que collectif. Elle a rappelé l'objet de la réunion : présenter les feuilles de route des trois commissions thématiques de la Conférence des OING (Education et culture, Démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux, Droits humains). En ce qui concerne la forme qu'a pris le travail de la Conférence des OING au cours des six derniers mois, elle se tient prête à répondre aux questions.

1) **Présentation de la feuille de route de la Commission éducation et culture**

Cette présentation a été introduite par *Julianne Lagadec* qui a indiqué que le bureau (composé de la présidente de la Commission et de ses deux vice-présidents) s'était réuni (en présentiel ou grâce aux outils numériques) une fois par mois d'août à janvier pour travailler sur le projet de feuille de route. Ce travail d'équipe est essentiel et perdurera pendant les trois ans que durent les mandats.

Claude Vivier Le Got, présidente de la Commission éducation et culture indique que le fil rouge pour ces trois ans de travail sera la réflexion sur la notion d'identité culturelle européenne. Il se déclinera en quatre groupes de travail :

- 1) Les cités interculturelles ;
- 2) L'éducation tout au long de la vie ;
- 3) L'Europe du patrimoine et de la création ;
- 4) La citoyenneté digitale (groupe transversal).

Suite à cela, elle a fait un discours en utilisant un support vidéo.

Lien vers la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=stSDaSTjb1s>.

Une cité interculturelle est une cité fraternelle.

2008 a marqué un tournant, qui à ce jour semble irréversible, dans l'organisation spatiale humaine : la majorité de la population mondiale s'est installée en ville. Une personne sur cinq vit aujourd'hui dans une agglomération de plus d'un million d'habitants.

Se retrouve dans ces métropoles une population qui se conjugue au pluriel. La diversité des nationalités, des langues, des croyances, des cultures structurent des modes de vie différents. Paradoxalement, la ville devient à la fois témoin d'une volonté de vivre ensemble, de rassemblement et symbole de microcosmes, de peur, d'exclusion et d'isolement.

Bâtir des cités fraternelles nécessite un effort collectif autant qu'individuel. L'accueil et l'intégration des populations dans toute l'étendue de leur diversité est un enjeu mondial.

Vivre suppose un habitat. Il semble illusoire de construire le vivre ensemble sans imaginer l'organisation spatiale des villes, la connaissance de l'autre et l'apprentissage des savoirs.

Afin de poursuivre le travail initié par le précédent groupe de travail sur le dialogue interculturel, la commission propose de penser l'Éducation, la Culture et le Paysage Urbain comme un ternaire de dynamisation du Bien vivre ensemble.

Une société inclusive est une société apprenante.

Les générations économiques, technologiques et humaines n'évoluent ni à la même vitesse ni au même rythme. Les ruptures de dialogue s'accroissent entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas ; entre jeunes diplômés arrivant sur le marché et salariés en quête d'actualisation de leurs compétences ; entre les travailleurs de pays moins avancés technologiquement et ceux formés aux outils les plus modernes ; entre des hommes et des femmes déplacés et les entreprises pouvant les embaucher.

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, celui tout au long de la vie ne peut être distinct. Un lien étroit existe entre dignité, citoyenneté et travail. Dans ce contexte, l'éducation tout au long de la vie représente un enjeu de société. Elle favorise la lutte contre l'obsolescence des acquis. Elle permet de s'adapter à des environnements cosmopolites. Elle est un facteur de socialisation. Elle est facteur d'intégration et de mobilité. L'éducation tout au long de la vie engage en ce sens la responsabilité de l'ensemble des organisations économiques et sociales.

La Commission Education et Culture propose entre autres de réfléchir aux possibilités d'élargissement à l'ensemble des populations d'un passeport évolutif de compétences.

Penser l'identité culturelle européenne c'est emprunter le chemin d'itinéraires culturels partagés

D'un bout à l'autre de l'Europe, des routes terrestres, maritimes et virtuelles nous relient. Ce furent les routes de la laine, de la morue, du fer, du charbon, de la dentelle, mais aussi des plats traditionnels ou encore des contes et légendes, danses et musiques folkloriques.

Malgré les distances, les frontières et les guerres, le citoyen a construit une histoire collective européenne et partage un désir d'appartenance. Ce désir est visible dans la création artistique. Il est visible dans l'esprit sportif. Il est visible dans la recherche. Les migrations intellectuelles, économiques, scientifiques ou encore artistiques et philosophiques et celles des charpentiers, des tailleurs de pierre nourrissent notre envie d'aller plus loin ensemble.

Vivre ensemble c'est partager des paysages, des histoires et des expériences communes. Les itinéraires culturels européens sont ponctués d'éléments de patrimoine et véhiculent aussi des traditions porteuses de valeurs culturelles. La diversité de ces patrimoines, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue ainsi l'essence de l'identité culturelle européenne. C'est dans ce sens qu'a été pensé le programme "itinéraires culturels" du Conseil de l'Europe : rapprocher les citoyens autour de leur histoire et de leur patrimoine commun.

La Commission éducation et culture propose de considérer les itinéraires culturels comme un ciment de l'identité européenne.

Education, culture, droits de l'Homme, démocratie, cohésion sociale, enjeux mondiaux, le numérique bouleverse les modes de pensée, les modes de vie et les modes d'action

Hommes et femmes ne sont plus encouragés à rejoindre le monde numérique, ils y sont contraints et ils y vivent de façon parfois subie et bien souvent sans le savoir vraiment.

Ces citoyens connectés ont droit à évoluer dans un environnement sain et sécurisé. Ils ont droit à la protection et au respect de leur vie désormais composée et aussi décomposée en data. Ils ont droit à la fiabilité et véracité des informations diffusées. Surveiller ceux qui nous surveillent, maîtriser les flux et l'exploitation de nos innombrables data, alerter sur les *fake news* font partie des nouveaux enjeux mondiaux.

Les nouvelles technologies représentent un potentiel parfois insuffisamment exploité pour diffuser de l'information, éduquer, rassembler et promouvoir une forme renouvelée de citoyenneté européenne. Les nouveaux outils éducatifs sont autant d'opportunités pour multiplier les différentes formes d'apprentissage, d'éducation formelle à informelle.

La commission Culture et Education propose de travailler en bousculant l'ordre économique traditionnel et en proposant un nouveau regard à destination des producteurs de ces nouvelles technologies. En somme, favoriser la conception et l'écriture de nouvelles directives, à partir de la société civile, qui correspondent au monde que nous voulons avoir demain et dans lequel vivra le citoyen démocrate.

Son discours terminé, Claude Vivier Le Got a remercié les représentants pour leur attention en soulignant sa hâte de commencer les travaux avec eux.

2) Présentation de la feuille de route de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

Thierry Matthieu prend la parole afin de parler réflexions préliminaires menées par ses vice-présidents et lui-même. Il est essentiel à leurs yeux de poursuivre une stratégie partenariale forte avec l'ensemble des acteurs concernés sur les thématiques suivantes :

- 1) Promotion de la participation de la société civile à la vie politique ;
- 2) Prévention de la corruption ;
- 3) Protection de l'être humain et de la dignité humaine ;
- 4) Cohésion sociale et territoriale (groupe transversal).

La Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux souhaite renforcer la coopération avec les ONG afin d'être pour elles une courroie de transmission vers les institutions européennes. Par ailleurs, un travail transversal sera mené avec la Commission éducation et culture sur le numérique et la Commission droits humains sur la liberté d'association.

3) Présentation de la feuille de route de la Commission Droits humains

Simon Matthijssen finit cette première partie de la réunion en indiquant que, bien que tout soit relié aux droits humains, la Commission qu'il préside s'alignera sur les sujets chers au Conseil de l'Europe. Les quatre groupes de travail proposés sont :

- Les mécanismes de protection des défenseurs des droits humains
- Outils de surveillance au niveau de la société civile
- Droits numériques et futur numérique (en partenariat avec la Commission éducation et culture)
- Pauvreté, discrimination et exclusion et leurs liens avec le populisme

4) Interaction avec les représentants des OING

Plusieurs sujets ont été abordés. Les principaux furent les suivants :

Trois perspectives incontournables : la jeunesse, la migration et le genre

Ces trois perspectives seront traitées par toutes les commissions et dans tous les groupes de travail, selon une approche intégrée. Cela nécessite un véritable engagement de la part de l'ensemble des participants.

La question de l'égalité des genres a été abordée à plusieurs reprises. Les trois Commissions ont systématiquement rappelé leur engagement envers cette thématique.

La question se pose de l'intégration dans les Commissions, voire dans les groupes de travail, de personnes responsables de veiller que les sujets incontournables soient effectivement traités.

Intégration du travail de la Conférence aux projets du Conseil de l'Europe

Les instruments sont nombreux au Conseil de l'Europe et doivent être exploités et complétés le cas échéant. Si un manque d'instrument se fait sentir, la Conférence peut contribuer à les créer. Les trois Commissions ont fait savoir leur envie de s'aligner sur les thèmes du Conseil de l'Europe et de travailler avec ses représentants. La Commission éducation et culture a pour sa part d'ores et déjà invité des représentants du Conseil de l'Europe à les premières réunions de la Commission – le mardi 23 janvier : Ivana d'Alessandro et Francesca Lionetti pour les cités interculturelles et Eladio Fernández Galiano pour les itinéraires culturels ; le jeudi 25 janvier : Ahmet Murat Kilic, responsable du programme d'éducation à la citoyenneté numérique au sein du Conseil de l'Europe.

Groupes de travail transversaux

Ils sont au nombre de trois et engagent systématiquement les trois comités. Pour chacun, l'un des comités est en charge de la coordination du travail. Les mandats seront discutés le jeudi 25 janvier (après-midi).

Anne-Marie Chavanon – FIHUAT, précédemment Présidente de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux, voit les groupes de travail transversaux comme des opportunités de débattre en commun et de présenter des conclusions devant les trois commissions réunies.

Charte sociale européenne

La Charte sociale européenne devrait aider les OING à cerner les différents enjeux qui se posent. C'est un texte qui peut être mobilisé dans tous les groupes de travail.

Feuilles de route

Les feuilles de routes présentées ce lundi 22 janvier étaient soumises à consultation. Elles sont vouées à évoluer en fonction des discussions qui auront lieu pendant cette session d'hiver. Même une fois adoptées, elles pourront être amenées à changer dans les trois ans à venir.

Il est important de rappeler que c'est aux OING de s'investir dans le contenu des groupes de travail, en particulier si elles veulent pouvoir traiter un sujet précis.

Léon Dujardin – ESAN – a rappelé que les associations sont des partenaires et non des auxiliaires.

Réactivité

Si certains sujets doivent être traités sur le long terme et rester systématiquement présents dans l'esprit des OING, d'autres nécessitent une grande réactivité. *Anna Rurka* souhaiterait que la Conférence puisse réagir plus rapidement dans certains cas via des déclarations, des articles ou des appels à contributions mobilisant des experts sur des points précis de l'agenda.

II. Travail en petit comité de la Commission éducation et culture

Claude Vivier Le Got

L'objectif de cette demi-heure de discussion est d'essayer de faire remonter des idées, des propositions, des orientations que la Commission éducation et culture pourrait intégrer à ses différents groupes de travail. Le fil rouge reliant les quatre groupes de travail est le concept d'identité culturelle européenne comme symbole de valeurs de démocratie et d'identités plurielles. Les groupes seront amenés à évoluer d'une année à l'autre. Il est cependant essentiel de faire en sorte que les travaux convergent.

Gabriela Frey - EBU

L'identité culturelle européenne est très diverse. Dans le groupe de travail « Cités interculturelles » nous pouvons parler de l'interculturel, de l'inter-genre, de l'inter-religieux, etc. Il y a certaines identités en Europe que l'on a tendance à oublier mais qui existent (européens hindous, bouddhistes...). Il faut trouver une identité plus large et plus inclusive.

Claude Vivier Le Got

L'actuel bureau de la Commission éducation et culture a bénéficié d'un vrai travail de liaison avec Sabine Rohmann. Le « nouveau » groupe « cités interculturelles » sera une forme de traduction de la synthèse sur le dialogue interculturel à l'échelle de la ville. Il s'agit de conjuguer les notions de paysage urbain et de vivre ensemble. Tout ce qui a été fait précédemment se poursuit donc dans la dimension urbaine.

Pierre Dussere - OIEC

La cheffe de l'unité « cités interculturelles », Ivana d'Alessandro, a déjà rendu de grands services au précédent groupe de travail. Des contacts ont été pris et pourraient être réactivés.

Nous avons deux solutions

- Faire quelque chose de grand public
- Mener un travail sur le dialogue interculturel et l'éducation aux compétences pour une culture démocratique et s'adresser pour cela aux formateurs de formateurs. Il s'agirait également de travailler sur la traduction et l'acte de traduire.

Paula Jardon – Association Comenius

La formation des enseignants est effectivement importante, en lien avec le patrimoine et l'Histoire. Il faut mettre en avant les valeurs européennes et l'Histoire qui n'est pas que celle des guerres, mais qui est aussi et essentiellement celle de la paix. Ne pas oublier les femmes.

Claude Vivier Le Got

Dans le groupe de travail sur l'Europe du patrimoine et de la création, nous n'oublions pas qu'il existe un patrimoine contemporain et qu'il y avait aussi de la création dans le passé. Nous souhaitons poser un regard contemporain sur ce qui relève de la production artistique et culturelle.

Monika Holtschneider – SIE

Il est important de structurer les réunions, de savoir qui est qui et qui est intéressé par quoi. Quelqu'un doit être en charge de contrôler que l'on reste dans le cadre.

Claude Vivier Le Got

Il est effectivement essentiel de se connaître les uns les autres. Un outil de travail à distance en ligne devrait être mis en place. Une fois par an nous tiendrons une réunion avec l'ensemble des groupes.

Julianne Lagadec

Un document va être constitué pour récapituler qui est qui et qui fait quoi grâce aux feuilles de participation.

Patrick Long – ESAN

Le groupe de travail sur l'Europe du patrimoine et de la création et les itinéraires culturels est réellement porté sur la culture, ce qui avait manqué lors des années précédentes. Pensons aux routes construites volontairement mais aussi involontairement : les itinéraires économiques, de pensée, de religion (huguenots...). Il nous faut montrer que l'identité culturelle existe bien et est évidemment diverse.

Bernard Senelle – OEIC

Qu'est-ce qui en Europe favorise ou non la rencontre entre des convictions, des religions différentes, etc. ? Quelles valeurs, quelles postures permettent d'entrer en relation les uns avec les autres ?

Mohammed Derghal - EUROTALENT

Quand on parle de droit à l'éducation tout au long de la vie, il ne faut pas oublier les personnes en situation de handicap.

Farouk Allouche - EURODOC

L'éducation doit en effet être libre d'accès. Nous devons penser à la mobilité intersectorielle, aux problématiques de santé mentale, aux personnes en situation de handicap. L'égalité est essentielle. Elle concerne notamment les femmes.

Gabriela Frey - EBU

Un problème existe, c'est celui du mélange entre religion et Etat. Le mot discrimination c'est quelque chose qui doit être abordé dès l'éducation primaire. Référence à l'article E de la charte sociale européenne.

Iana Zbar - ICJW

Le dialogue interculturel est aussi le dialogue inter-religieux et l'éducation à la paix. Il nous faut parler de l'éducation à l'école. Le vivre ensemble comme éducation. Tout le monde doit pouvoir raconter son histoire.

Cornelia Woll - SIE

Dans les cités interculturelles, il est essentiel de parler du « city planning », de l'organisation urbaine. Elle a son rôle à jouer dans l'amélioration des vies des personnes de différentes cultures, mais aussi des femmes, etc.

Claude Vivier Le Got

Un point central du travail du groupe « Cités interculturelles » va effectivement être l'organisation spatiale et communicationnelle des villes, la façon dont elles sont conçues.

Monika Holtschneider - SIE

L'éducation des filles et des femmes est essentielle. Il ne s'agit pas d'en faire un dogme mais de produire une réflexion. Nous devons avoir la capacité de présenter des points de vue différents, pas uniquement le point de vue européen traditionnel.

Paula Jardon – Association Comenius

Pendant huit siècles la péninsule ibérique a été musulmane. Nous avons hérité beaucoup de traditions. L'idée de carrefour peut dans ce sens être intégrée à la réflexion sur les itinéraires culturels

III. Conclusion en plénière

Simon Matthijssen

Beaucoup d'idées ont été avancées et les groupes de travail ont déjà évolué. De nombreuses personnes sont très enthousiastes. Les réflexions continuent sur l'ensemble des groupes.

Claude Vivier Le Got

Nous avons travaillé sur deux axes :

- Méthodologie. Notre commission a mis en place un document de récupération de données pour créer une database de tous ceux intéressés par la Commission et les groupes de travail. Un compte-rendu sera adressé dans les plus brefs délais. Nous maintenons le français et l'anglais comme deux langues de travail, ce qui va nécessiter un effort et une certaine compréhension de la part de tous.
- Sur le fond. La notion d'identité culturelle européenne est une notion qui existe et qui a été maintes fois définie. C'est une idée qui fait sens pour l'ensemble des activités de la Commission. Elle véhicule des valeurs liées aux droits humains, à la démocratie et à l'altérité.

Thierry Matthieu

Les feuilles de routes des trois Commissions sont à présent sur la table et doivent encore être discutées. La deuxième partie des réunions propres à chaque commission permettra d'y voir plus clair.

Gerhard Ermischer

Les Commissions proposent un travail plus interactif. Il y a bien sûr des limites, la principale étant l'utilisation de deux langues de travail.

Remerciements et clôture de la réunion.

Fin du document
08/02/2018